

PROLONGEMENT DE LA LIGNE BLEUE

# Nous saluons l'engagement des gouvernements et poursuivons nos travaux

**À TITRE DE MAÎTRE D'OUVRAGE ET GESTIONNAIRE DE CE GRAND PROJET, NOUS AVANÇONS DEPUIS PLUSIEURS MOIS DÉJÀ, AVEC NOTRE BUREAU DE PROJET, POUR FRANCHIR LES ÉTAPES PRÉLIMINAIRES À SA RÉALISATION, DONT LE COUP D'ENVOI EST PRÉVU POUR 2021.**

Depuis l'automne 2017, nos équipes s'affairent à planifier le prolongement de la ligne bleue dans ses moindres détails afin que toutes les conditions soient réunies pour assurer la réussite de ce projet complexe et d'une grande envergure.

Les travaux du bureau de projet vont d'ailleurs s'intensifier dans les prochains mois en vue de l'approbation du dossier d'affaires à l'automne 2020, ce qui devrait mener au début des travaux à l'hiver 2021, puis à la mise en service à l'automne 2026. Depuis janvier

2019 seulement, plus de 200 professionnels ont contribué au projet et la mobilisation des ressources s'accélère.

## TRAVAUX SUR LE TERRAIN DÉJÀ EN COURS

En plus de travaux d'arpentage, nous procédons actuellement à des études géotechniques le long de l'axe situé entre la station de métro Saint-Michel et le secteur de l'A-25 à Anjou. Ces tests, effectués à l'aide de levés sismiques puis de forages, se déroulent tout au long de l'été. Ils visent à caractériser le roc en vue de la construction du tunnel.

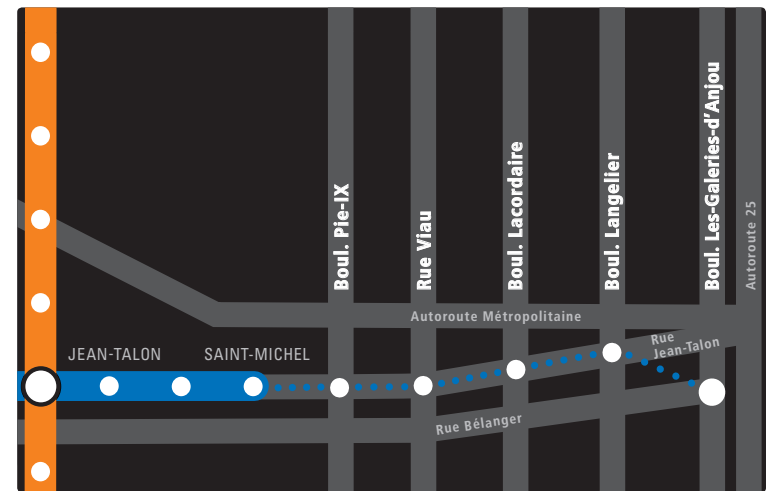
## CONCERTATION AVEC LE MILIEU

À titre de maître d'œuvre, nous sommes sensibles aux préoccupations du milieu et visons à favoriser la réalisation du projet en assurant la concertation avec les parties prenantes. Nos priorités sont notamment d'assurer l'intégration urbaine du projet et le

concept architectural des stations, de coordonner les travaux dans le domaine public et d'assurer des mesures de mitigation efficaces durant ces derniers. Des comités permettent une coordination accrue avec des représentants de la Ville, des arrondissements et des autres instances concernées, dont le Comité consultatif d'intégration architecturale, urbaine et patrimoniale et un comité toponymique multipartite, qui doit émettre des recommandations de noms pour les cinq nouvelles stations. Des mécanismes de consultation seront aussi mis en place au courant des prochains mois.

## ACQUISITION DES TERRAINS

La planification des lots à exproprier ou acquérir est effectuée selon les besoins du projet tout en prenant en considération l'impact sur les citoyens, commerces et autres. Ce processus suit son cours de façon satisfaisante. Des rencontres d'information avec les



Le tracé du prolongement de la ligne bleue.

locataires des propriétés expropriées sont d'ailleurs prévues cet automne. Les démarches pour l'acquisition de terrains et servitudes dans le domaine public sont également bien amorcées.

Les travaux mis en place par notre bureau de projet avancent donc

rondement et iront en s'accroissant au courant des prochains mois. Reconnus pour notre expérience et notre expertise à titre d'exploitant du métro depuis 52 ans ainsi que pour notre gestion de projet, nous sommes engagés à réaliser le Projet de façon à respecter l'échéancier prévu.



## Calendrier des restrictions

Lors de certains événements, les vélos pourraient ne pas être autorisés dans le métro.

Consultez le [stm.info/velo](http://stm.info/velo)